

Une évolution contre intuitive du chômage tout au long de l'année

Fin 2020, en Corse, le taux de chômage s'établit à 7,0 % de la population active, soit - 0,9 point sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi diminue également de - 2,5 % sur la période. Ces évolutions semblent contre intuitives par rapport à la dégradation de l'activité. L'augmentation de la demande d'emploi des seniors et des inscrits de longue durée témoignent toutefois des difficultés à retourner à l'emploi. De surcroît, le recours à l'activité partielle est supérieur en région à la moyenne nationale et soutient fortement l'emploi, notamment dans les secteurs clés de l'hébergement-restauration et du commerce.

Au niveau national, comme régional, l'année 2020 a été marquée par une évolution contre intuitive du chômage. En effet, au cours des confinements, un grand nombre de personnes sans emploi interrompent leurs recherches ou ne sont pas disponibles pour travailler ce qui les fait sortir du champ du chômage au sens du BIT ► **avertissement 1**. Ainsi, au premier trimestre 2020, alors que la crise sanitaire démarre, le repli du taux de chômage amorcé depuis 2015 se poursuit. Il s'établit à 7,6 % de la population active. Ce taux restera stable jusqu'au deuxième trimestre, au paroxysme de la crise, malgré un fort recul de l'emploi salarié et un marché du travail insulaire très dégradé. Il rebondit néanmoins au troisième trimestre 2020, seul trimestre sans confinement, passant à 9,6 % de la population active. Puis, fin 2020, le chômage baisse à nouveau de 2,6 points sur un trimestre et concerne 7,0 % de la population active et ce malgré l'impact économique de la pandémie de Covid-19. En France (hors Mayotte), la tendance est similaire : 8,0 % de la population active est au chômage au quatrième trimestre, soit un repli trimestriel de 1,1 point et de - 0,1 point sur un an ► **figure 1**. En région, les deux départements sont également concernés par ce recul. Le taux de chômage de la Haute-Corse reste toutefois supérieur à celui de la Corse-du-Sud : 7,3 % contre 6,7 %, soit un écart de 0,6 point ► **figure 2**.

Des évolutions contrastées de la demande d'emploi

Fin 2020, 20 590 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories ABC. Leur nombre diminue de - 2,5 % sur un an, soit 520 inscrits en moins contre + 4,5 % au niveau national. La baisse résulte du recul du nombre d'inscrits sans aucune activité de catégorie A : - 4,1 % sur un an. À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite

(catégories B et C) progresse de + 3,1 % sur un an ► **figure 3**. Au niveau départemental, le reflux de la demande d'emploi est plus fort en Corse-du-Sud (- 3,5 %) qu'en Haute-Corse (- 1,5 %). L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi a également été très variable tout au long de l'année avec un pic très marqué au second trimestre où la croissance annuelle est six fois plus importante dans la région (+ 25,5 %) qu'en France entière (+ 3,9 %). Cette dégradation perdure jusqu'au troisième trimestre avec une évolution encore trois fois plus importante (+ 14,2 %) qu'au niveau national (+ 4,4 %).

Une demande d'emploi qui se replie chez les jeunes et les femmes mais qui s'intensifie pour les seniors et les chômeurs de longue durée

Fin 2020, la baisse de la demande d'emploi fait néanmoins apparaître une segmentation par âge très marquée. Elle atteint - 12,5 % pour les moins de 25 ans, témoignant de comportements de retrait du marché du travail dans un contexte de baisse des embauches et d'activité réduite. Pour autant, en Corse, comme au niveau national, dès le début de la crise sanitaire, les jeunes ont été fortement pénalisés par l'arrêt de l'activité même si cette tendance s'est inversée par la suite. Pour les femmes qui représentent 55 % des inscrits en catégories ABC, le repli annuel est plus important que pour les hommes (- 3,0 % contre - 1,8 %). La situation des seniors est en revanche moins favorable. Leur nombre continue de progresser de 1,5 % sur un an mais à un rythme moins soutenu qu'au cours des trimestres précédents. C'est également le cas de chômeurs de longue durée. Fin 2020, ils sont 7 490 à être inscrits depuis au moins un an à Pôle emploi, soit une hausse annuelle de 15,8 %. Cette augmentation témoigne de la difficulté à

sortir du chômage dans cette année marquée par la crise sanitaire et les confinements. La part des inscriptions de longue durée dans la demande d'emploi s'établit ainsi à 36,4 %, soit une hausse de 5,7 points en un an. Elle est plus importante en Haute-Corse (37,7 %) qu'en Corse-du-Sud (34,9 %) ► **figure 4**.

Un recours à l'activité partielle très sectorisé

En réponse au choc sanitaire, l'année 2020 a été marquée par la mise en place d'importantes mesures d'accompagnement aux entreprises, notamment le dispositif d'activité partielle. Ce sont les demandes d'indemnisation déposées chaque mois par les établissements qui permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle ► **avertissement 2**. En Corse, depuis le mois de mars 2020, ce sont ainsi plus de 46 400 demandes d'indemnisation qui ont été déposées pour 14,8 millions d'heures indemnisées. Le mois d'avril se démarque comme étant le plus fort en termes de mobilisation du dispositif d'activité partielle avec un tiers des heures indemnisées, avant de baisser avec la fin du confinement et la reprise économique les mois suivants. En fin d'année, le recours s'accroît à nouveau mais reste quatre fois moins important qu'au plus fort de la crise. L'hébergement-restauration et le commerce concentrent à eux seuls près de la moitié des heures indemnisées dans la région. La construction (14 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que les activités de services administratifs et de soutien (10 %) se situent respectivement en troisième et quatrième position. En Corse, en décembre 2020, ce sont ainsi 14 % des salariés du privé qui sont encore concernés par l'activité partielle contre 11 % au niveau national. ●

Auteur :
Valérie Torre (DREETS de Corse)

Avertissement 1

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

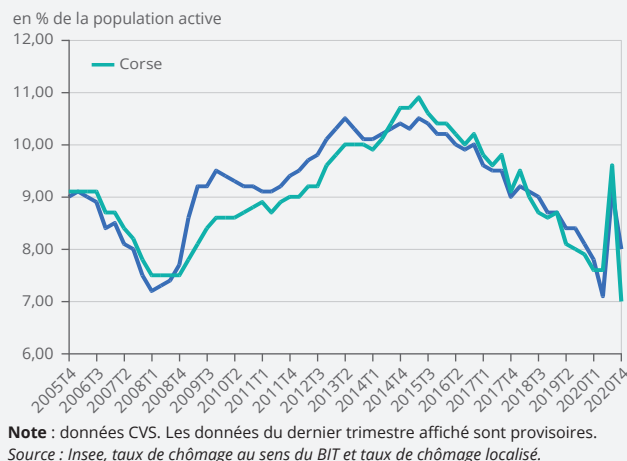
Avertissement 2

Afin de pouvoir recourir au dispositif d'activité partielle, les entreprises doivent déposer une demande d'autorisation préalable auprès de l'administration, en indiquant le nombre de salariés susceptibles d'être placés en activité partielle. Toutefois, le nombre de salariés effectivement placés en activité partielle ce mois-là peut s'avérer *in fine* inférieur si, en fonction de leurs besoins réels, les entreprises ne placent dans cette situation qu'une partie du nombre de salariés autorisé par l'administration. Seules les demandes d'indemnisation déposées chaque mois par les établissements permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle. Les données de 2020 sont cependant susceptibles d'être encore révisées, car les établissements ont un délai d'un an pour les déposer.

Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse
- Chiffres marché du travail - Site de la DREETS de Corse

► 1. Évolution trimestrielle du taux de chômage



► 2. Taux de chômage

	2019T4	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4 (p)	Évolution 2020T4/2019T4 (en points de %)
Corse-du-Sud	7,4	7,3	7,4	9,4	6,7	- 0,7
Haute-Corse	8,3	7,9	7,9	9,8	7,3	- 1,0
Corse	7,9	7,6	7,6	9,6	7,0	- 0,9
France hors Mayotte	8,1	7,8	7,1	9,1	8,0	- 0,1

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

► 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2020				Évolution 2020/2019 (1)	
	Catégories A, B, C (nombre)	Catégorie A (nombre)	Catégories A, B, C (% du total)	Catégorie A (% du total)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	9 250	7 320	44,9	46,9	- 1,8	- 3,3
Femmes	11 340	8 290	55,1	53,1	- 3,0	- 4,7
Moins de 25 ans	2 390	1 870	11,6	12,0	- 12,5	- 16,1
25 à 49 ans	12 050	8 880	58,5	56,9	- 2,2	- 3,7
50 ans ou plus	6 150	4 860	29,9	31,1	1,5	0,8
Inscrits depuis un an ou plus	7 490	nd	36,4	nd	15,8	nd
Corse	20 590	15 610	100,0	100,0	- 2,5	- 4,1
France entière	6 008 400	3 815 200	-	-	4,5	7,5

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2020.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

► 4. Évolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en région Corse

